

La connaissance du « système de concertation » : un préalable à la mise en œuvre de politiques de gestion intégrée de la zone côtière

Fanny Tartarin, Stéphane Pennanguer, Jean-Eudes Beuret, Guy Fontenelle

GECOBAIE : vers une gestion concertée de la baie du Mont Saint-Michel

Le projet GECOBAIE cherche à identifier les conditions de succès de la mise en œuvre d'une gestion concertée de la baie du Mont Saint-Michel et de ses bassins versants en s'appuyant sur les expériences des acteurs en matière de concertation.

45 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'acteurs-clés afin d'identifier les dynamiques locales de concertation.

Le territoire comme support du jeu d'acteurs : le « système baie »

La notion de territoire constitue le fondement de la réflexion, notamment l'articulation entre :

- un territoire **défini** comme pertinent du point de vue du fonctionnement écosystémique : l'interdépendance entre la baie et les 5 bassins versants côtiers qui l'alimentent concourt à définir une entité fonctionnelle, « l'écosystème baie ».

- un territoire **construit** par les acteurs qui y vivent : la gestion actuelle prend forme dans une mosaïque de démarches variées, qui constituent des **scènes de concertation** elles-mêmes imbriquées dans un **système de concertation**, le « **sociosystème baie** ».



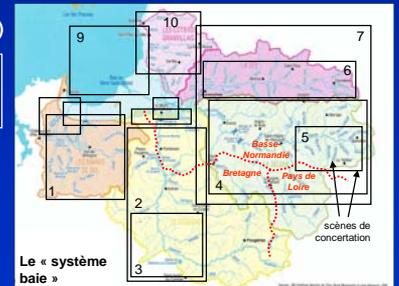
①

ESPACE CONÇU PAR LES GESTIONNAIRES

②

ESPACE VÉCU PAR LES ACTEURS LOCAUX

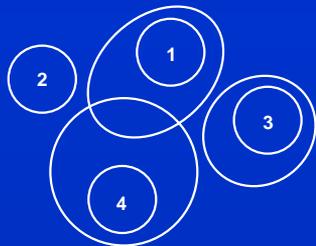
Ces deux composantes définissent un « système baie ». L'expérience des acteurs prend forme dans ce système dont la dynamique s'inscrit dans le temps et dans l'espace.



Comment le système de concertation fonctionne-t-il ? Quelles sont ses composantes ? Quelle est la nature des interactions entre ces composantes ? Quelles sont les propriétés émergentes du système ?

Les composantes du système : les cortèges

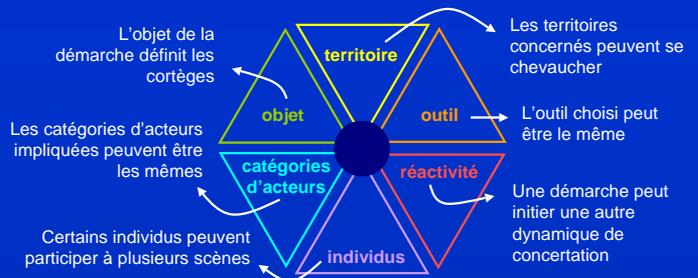
Un cortège est un ensemble de scènes de concertation en interaction forte par l'objet qu'elles concernent. On distingue 4 cortèges **apparents**, **autonomes**, et des cortèges **secondaires** liés aux cortèges apparents et parfois à d'autres cortèges secondaires :



1. la valorisation du site du Mont Saint-Michel et de ses alentours ;
2. le développement du territoire ;
3. les enjeux liés à la gestion d'une ressource commune, la production primaire, pour la conchyliculture ;
4. les enjeux liés à la gestion de l'eau.

Les interactions potentielles

Il existe des interactions potentielles entre les scènes de concertation. Si elles sont internes à un cortège, elles le consolident. Si elles sont externes, elles constituent des passerelles et des échelons de transfert de l'information entre des démarches a priori non liées.



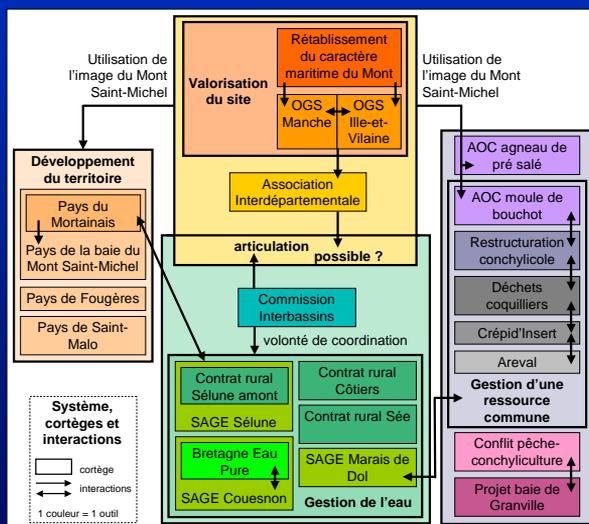
Émergence de propriétés nouvelles : tendances et résistances

Le « système baie » possède des propriétés qui lui sont propres. Certaines favorisent l'élargissement d'une gestion fragmentée vers une gestion globale et la construction d'une entité « baie ». D'autres s'y opposent et constituent des résistances.

Les résistances, ou facteurs de fragmentation

Le territoire est marqué par des lignes de fracture :

- **Une gestion morcelée** : les espaces de gestion sont nombreux, restreints et non coordonnés.
- **Une fragmentation intentionnelle** : par l'existence de frontières et d'espaces administratifs.
- **Une fragmentation effective, culturelle et historique** : les identités locales sont marquées par les frontières entre régions, entre terre et mer, entre littoral et arrière-pays.
- **Des interactions négatives** : les enjeux politiques constituent un frein à une gestion globale cohérente.



Les tendances, ou facteurs de défragmentation

Certaines tendances favorisent la construction d'une entité « baie » :

- **Des interactions positives** : les liens entre scènes de concertation sont essentiels pour la mise en œuvre d'une gestion globale.
- **Des points de connexion entre mondes différents** : certains individus font le lien entre catégories d'acteurs différentes, entre terre et mer, entre régions.
- **Des lieux d'élaboration d'un territoire pertinent** : certaines démarches, dont la Commission Interbassins et l'Association Interdépartementale ont déjà engagé une réflexion globale.

La compréhension du « système de concertation » montre les facteurs de défragmentation sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer pour la mise en œuvre d'une gestion d'un espace côtier intégrant l'ensemble des acteurs et des problématiques sur un territoire pertinent.